

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 18 février 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation1 p. (93r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 18 février 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43055>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 février 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

# Description

Résumé Sur la créance à recouvrer auprès de Séguin et Régnier. Puisque Regnier refuse de remettre la marchandise, Godin ne veut plus de compromis. Il souhaite la faillite de Séguin et Régnier ou la remise immédiate de ses marchandises en dépôt.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#)

Personnes citées [Séguin \(A.\) et Régnier](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 10/01/2024

---

Tarier le 16 février 1866

à Montréal Cantagrel

je vous dirai de bien vouloir me  
accorder à ma lettre du 16.01.66 que je  
vous donne à me remettre la ~~100~~, en  
cas n'ayez aucun arrangement et ne  
désirez aucun autrement de l'on ne  
remet au nom de M. Dufayelle une autorisation  
de prendre les 100\$ pour leur compte à  
payer en ~~billet~~ billets que j'aurai  
sur moi (équivalent à 100\$)

je paupétrai aucun arrangement ni  
sauvegarde aucun délai je vous le fais  
en la forme immédiate de mes marques  
ci-dessous

Dans tous les cas il m'plaira de refaire  
à me remettre mon dépôt chez moi,  
agissey de suite et en même temps  
que pour le rester à ce qu'il me  
soit rendu.

Votre bien dévoué

Dufayelle